

**CHARTRE DE BONNE UTILISATION DU SITE DE
COMPOSTAGE COLLECTIF DE :
MPT DE CHONY**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :@.....

Nombre de personnes vivant dans le foyer : Adultes : Enfants (- 16 ans) :

Souhaitez-vous participer activement au fonctionnement du site de compostage (brassage, tamisage, transfert du compost...) ?

oui non

Pour vos plantes d'appartement, êtes-vous intéressé par récupérer du compost mûr ?

oui non

Par le biais de cette charte, l'utilisateur bénéficie :

- des consignes d'utilisation des composteurs
- d'un bioseau de 10L pour la gestion des déchets de cuisine destinés au site de compostage
- des informations nécessaires à la pratique du compostage

Les particuliers s'engagent à :

- composter leurs biodéchets (déchets de cuisine et de jardin produits sur leur lieu d'habitation)
- suivre les indications consignées sur le site
- participer au bon fonctionnement du site
- participer à une éventuelle enquête de suivi de l'opération afin d'évaluer les déchets détournés

Les coordonnées fournies pourront être transmises au référent du site.

M/Mme..... déclare avoir pris connaissance des conditions de participation (ci-dessus) au site de compostage collectif.

Date et signature du participant :

Date et signature pour Valence Romans Agglo :
Direction Gestion des déchets
Mickaël BERGER
Adjoint au Directeur

Adresse postale :

Valence Romans Agglo | 1 place Jacques BREL | 26000 Valence
Tél : 04 75 81 30 30 | www.valenceromansagglo.fr

